

Les enseignants du collège Paul Dardé

34700 Lodève

Lettre à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

Lodève, le 5 septembre 2011

Monsieur le Ministre,

En ce début d'année scolaire, nous souhaitons attirer votre attention sur un événement important et inédit pour tous les personnels du ministère de l'éducation nationale travaillant au collège Paul Dardé de Lodève (classé RRS, Hérault, Académie de Montpellier), pour les élèves qui y sont scolarisés et pour leurs parents : en effet, pour la première fois, le nombre record de 756 élèves a été atteint, ce qui porte le nombre d'élèves, tous niveaux confondus (hors SGEPA), par classe à 28.8 élèves en moyenne : pas une classe n'est en dessous de 28, bon nombre sont à 30, (ce qui est le cas de toutes les classes de 6° !). Et nous ne sommes que le 5 septembre, ce qui laisse augurer de la suite, quand on sait que le collège a accueilli l'an passé un solde positif de plus de 15 nouveaux arrivants en cours d'année.

Déjà se sont posés l'an passé des problèmes d'ordre matériel : salles trop petites, impossibilité d'isoler des élèves difficiles, passage à la cantine tardif..., auxquels s'ajoutent inévitablement des problèmes humains – accroissement du nombre d'incivilités et de problèmes de comportement, impossibilité d'assurer un suivi efficace et personnalisé des élèves, et ce à l'heure même où le ministère met en avant la pédagogie individualisée et la différenciation des parcours comme axe prioritaire, surcharge de travail pour les enseignants...–, et pédagogiques – impossibilité de faire des groupes efficaces dans certaines matières comme les langues vivantes, impossibilité de mise en place de certaines pratiques, en Arts plastiques ou Sciences physiques par exemple.

Classé ZEP, puis RRS, le collège de Lodève n'a pas démérité ces dernières années, avec un personnel enseignant dynamique qui n'a jamais relâché son ardeur à enseigner à la jeunesse, qui a multiplié les projets culturels et scientifiques ( plus de 20 projets pour l'année scolaire 2010/2011), faisant siennes et portant toujours plus haut les valeurs républicaines qui fondent notre société, s'adaptant sans cesse aux nouveaux paramètres de la vie moderne, aux nouvelles tâches administratives qu'il a assumées sans compensation; jamais le corps professoral ne s'est démotivé face à l'adversité et à la difficulté, assumant ses responsabilités et ne renonçant pas à ce qui fait, pour chaque professeur, l'idéal de son métier et la grandeur de sa mission: la transmission des savoirs en toute sérénité.

Force est de constater, en ce triste jour de rentrée 2011, que la donne a changé, et que, à 30 élèves par classe, nous devons, à l'écoute de notre conscience professionnelle et citoyenne, nous lever et dénoncer, refuser, ne pas accepter l'inacceptable: par cette surpopulation scolaire, on hypothèque aujourd'hui, au collège Paul Dardé de Lodève et ailleurs, les chances de réussite des élèves issus de tout le bassin lodévois, sans distinction de niveau, d'origine ou de condition ; on menace la sérénité indispensable à l'épanouissement des personnalités et à l'accomplissement harmonieux des missions d'enseignement qui sont les nôtres; on sape le moral d'un corps enseignant dévoué et volontaire; on met à mal les notions même de progrès et de paix sociale si nécessaires à une vie commune digne et riche, positive et pleine de promesses; on trahit l'idéal républicain et les engagements pris; on offense le bon sens et la raison même.

C'est pourquoi nous demandons donc, pour que le nombre d'élèves par classe redevienne raisonnable (25 élèves au maximum par classe) et que les objectifs pédagogiques de niveau et de réussite puissent être atteints, que soient restaurées la confiance et l'efficacité qui, seules, peuvent permettre le succès de cette noble entreprise qu'est l'acte d'enseigner, la création de classes supplémentaires sur tous les niveaux, les plus urgentes étant celles de sixième et de cinquième, parce que ce sont les deux niveaux d'une part les plus chargés et marquant le début des études secondaires, avec des élèves requérant toute notre attention, et d'autre part parce que les lacunes créées pendant ces deux premières années mettent en péril toute leur scolarité au collège.

De même, nous estimons indispensable qu'un second poste de CPE soit créé au collège.

Là sont les vraies priorités, qui contiennent les grands défis de demain : les conditions matérielles de réussite pour une jeunesse bien formée et éduquée, travailleuse et responsable, désireuse d'apprendre, et ce qui induit en premier lieu un nombre limité d'élèves par classe. Le pays doit avoir foi en ses enfants et ceux qui les accompagnent au quotidien.

«Pour que l'école de la république demeure le lieu de tous les possibles», reste «une véritable source d'espoir» pour les parents, et pour que le métier d'enseignant continue d'être «le plus beau métier du monde », nous vous demandons d'entendre notre parole et de faire confiance aux «acteurs locaux» que nous sommes.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, à nos sentiments les plus dévoués et responsables.

Le personnel enseignant du collège Paul Dardé, 34700, Lodève.